

L'informatique à l'honneur à l'Académie des sciences

22 novembre 2023

Vous souhaitez comprendre comment les algorithmes d'IA peuvent être utilisés pour vous manipuler sur les réseaux sociaux ou via le biais de publicités ciblées ? Demandez à **Oana Goga** ! En collaboration avec des chercheurs d'autres disciplines depuis des économistes jusqu'à des chercheurs en sciences cognitives, elle propose des expérimentations et des mesures pour évaluer concrètement l'impact de ces algorithmes.

Vous vous demandez si la commande d'ordinateurs via la pensée relève de la science-fiction ? **Fabien Lotte** s'attelle, avec le concours de médecins, de mathématiciens et d'autres scientifiques à améliorer les performances et la fiabilité des interfaces cerveau-ordinateur pour que vos ondes cérébrales puissent un jour réellement commander vos machines. **Oana Goga** et **Fabien Lotte**, deux jeunes scientifiques en informatique, dont les travaux de recherche sont particulièrement en prise avec la société et ses besoins, sont les deux lauréats de la première édition du prix Lovelace-Babbage de l'Académie des Sciences en partenariat avec la Société informatique de France.

L'informatique est une science dont l'essor a été particulièrement impressionnant depuis sa naissance, au milieu du XX^e siècle. Ses découvertes et réalisations sont au cœur de la révolution numérique qui s'est étendue à tous les secteurs de l'économie, de l'industrie à la culture. Mettre en lumière des scientifiques qui contribuent à la faire significativement avancer est un des objectifs de ce nouveau prix issu d'une collaboration entre l'Académie des sciences et la société informatique de France.



Ainsi, le prix « Lovelace-Babbage » récompense des scientifiques, femmes et hommes, dont les travaux de recherche, des plus théoriques aux plus appliqués, contribuent à la création des nouvelles technologies. Il concerne le domaine de l'informatique, s'entendant ici au sens large des sciences et technologies au cœur du numérique ; il est remis conjointement par l'Académie des sciences et la Société Informatique de France.

Le prix « Lovelace-Babbage » est ainsi nommé en souvenir de celle qui réalisa le tout premier programme informatique – Ada Lovelace – et du concepteur de l'ancêtre de l'ordinateur auquel ce programme était destiné – Charles Babbage.

D'un montant de 3 000 euros par lauréat (2 lauréats par année), le prix est attribué chaque année à une chercheuse et un chercheur :

- âgés de moins de 40 ans au 1er janvier de l'année ou bien ayant obtenu leur thèse depuis moins de 12 ans, la durée des congés parentaux ou maladies étant ajoutés à ces limites,
- français ou étrangers travaillant en France depuis au moins un an, ou français travaillant dans un laboratoire étranger affilié à une structure française (par exemple : CNRS, Inria, etc.).

Aucune contrainte n'est imposée sur les sous-domaines de l'informatique concernés ni sur la nature des travaux des lauréats.

Les candidatures pour l'édition 2024 du prix Lovelace-Babbage sont ouvertes jusqu'au 8 décembre 17h.

La cuvée 2023 des prix de l'Académie des sciences a également honoré d'autres informaticiennes et informaticiens, seuls ou en équipe. La Société informatique de France se réjouit tout particulièrement du choix de **Gilles Dowek** comme récipiendaire du Grand Prix INRIA - Académie des sciences.

Gilles Dowek, au-delà de sa riche carrière scientifique et de ses contributions à la discipline fait preuve (dans tous les sens du terme), depuis toujours, d'un investissement sans faille au service de la communauté. Par ses nombreux engagements, notamment au sein de la SIF, par sa capacité à penser notre discipline dans et pour la société, par sa facilité à dialoguer, partager et transmettre, par son humour percutant, il contribue efficacement à faire grandir la communauté.



La société informatique de France félicite toutes les lauréates et lauréats de la science informatique des prix 2023 de l'Académie des sciences :

- **Isabelle Bloch** Médaille de section sciences mécaniques et informatiques
- **Anne Canteaut** Prix Irène Joliot-Curie, Femme scientifique de l'année
- **Rayan Chikhi** Prix de Madame Victor Noury
- **Gilles Dowek** Grand prix INRIA - Académie des sciences
- **Oana Goga** Prix Lovelace Babbage
- **Fabien Lotte** Prix Lovelace Babbage
- **Julien Mairal** Prix INRIA - Académie des sciences, jeunes chercheurs et jeunes chercheuses
- **Julien Tierny** Prix institut Mines-Telecom
- **Équipe de cardiologie numérique personnalisée portée par Hervé Delingette, Maxime Sermesant, Hubert Cochet, Pierre Jaïs, Jean-Marc Peyrat** Prix INRIA - Académie des sciences, prix de l'innovation Inria - Dassault Systèmes

Gageons que la mise en lumière de ces scientifiques, de la variété de leurs profils et de leurs thèmes de recherche contribuera à mettre en valeur la richesse de notre discipline et à susciter de futures vocations.



Créée en 2012, la société informatique de France (SIF) est reconnue d'utilité publique. Société savante d'informatique en France, elle a vocation à porter la voix de cette science et technique et à rassembler toutes celles et ceux pour qui faire progresser l'informatique est un métier ou une passion, qu'ils soient issus du monde académique ou socio-économique. Elle vise tout particulièrement à :

- promouvoir l'informatique,
- servir et animer sa communauté scientifique et technique,
- contribuer à la culture des citoyennes et citoyens
- accompagner l'enseignement de la discipline du primaire au supérieur, aussi bien en formation initiale qu'en formation continue,
- participer aux réflexions et initiatives sur la formation et l'emploi des informaticiens et informaticiennes
- participer aux débats de société en lien avec l'informatique.

Ses actions sont soumises à une préoccupation constante : accompagner le développement de la communauté informatique pour que sa diversité reflète enfin celle de la société (mixité de genre, mixité sociale)

La SIF travaille avec ses adhérents et de nombreux partenaires, dans et hors de la discipline : sociétés savantes amies, associations de culture scientifique, représentants du monde académique, fondations, pouvoirs publics, etc.

Contacts :

- Président de la Société informatique de France : Yves Bertrand, president@societe-informatique-de-france.fr
- Communication : Sylvie Alayrangués, sylvie.alayrangués@societe-informatique-de-france.fr